



PROJET EDUCATIF « LES PETITS LUTINS »

SOMMAIRE

La table des matières est vide car aucun style de paragraphe défini n'est utilisé.

PREAMBULE

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives défendues par l'équipe du multi accueil pour l'accueil du jeune enfant au sein de notre lieu de vie. Ce projet est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail dont les valeurs définies permettent de donner du sens à tout acte réalisé. Le projet éducatif n'est pas exhaustif et devra faire l'objet d'une constante réflexion.

I. UN ACCUEIL DE QUALITE

Le Multi accueil des Petits Lutins est un lieu de garde, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants de 11 semaines à 4 ans. Il veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur bon développement psychomoteur.

L'enfant est au cœur de notre projet. C'est à son propre rythme qu'il progressera et deviendra autonome sous l'œil bienveillant de l'équipe, dans un dialogue permanent avec les parents.

Les différents échanges avec l'équipe pédagogique permettent de mieux cerner les besoins et attentes des familles. Les parents avec l'équipe définiront ensemble les conditions d'accueil les mieux adaptées pour l'enfant en tenant compte des disponibilités de la structure.

Pour ce faire, l'équipe de professionnels s'est concerté pour élaborer la charte des petits lutins qui porte une attention toute particulière aux principes et valeurs suivantes :

La bienveillance

Ecoute

Sourire

Pédagogie

Egalité

Travail d'équipe

Investissement

Temps d'échange avec les parents

Socialisation

L'autonomie

Unité

Tolérance

Individualité

Neutralité

Sécurité physique et affective

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A. L'Equipe Educative

Un accueil de qualité passe obligatoirement par une équipe pluridisciplinaire.

Actuellement, elle est composée d'Educatrices de jeunes enfants, d'une infirmière/puéricultrice, d'auxiliaires de puériculture, d'aides-maternelles et d'un agent d'entretien. Il y a également un médecin référent qui reste disponible pour toutes questions de santé et qui effectue la visite obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois rentrant au multi accueil.

Le personnel est réparti en deux équipes qui fonctionnent suivant des plannings réguliers au sein des 2 structures.

Des fiches de poste ont été établies en fonction des différents métiers et responsabilités.

Des formations professionnelles sont proposées régulièrement aux salariés.

Des réunions mensuelles de travail avec toute l'équipe sont organisées en dehors du temps de présence des enfants. Ces réunions permettent un travail cohérent dans l'optique du projet pédagogique et également de réfléchir à de nouveaux projets.

Nous accueillons également des stagiaires au sein des 2 structures. La décision d'accueil de stagiaires est prise par le Maire. Les responsables sont soucieux de conserver des liens avec les centres de formations, d'être tenus au courant de l'évolution des professions et de pourvoir à l'apprentissage de futurs Professionnels de la petite enfance avec bienveillance. De plus, le stagiaire a un regard extérieur, qui de par son questionnement occasionne une réflexion et des échanges sur notre pratique professionnelle.

Chaque stagiaire est rattaché à une structure, et est suivi par un professionnel qui sera son tuteur pendant toute la durée de son stage. Chaque stagiaire se voit remettre la charte d'accueil de la structure et est soumis au même secret professionnel que les agents.

B. Les Locaux

Ce projet éducatif est valable pour les 2 bâtiments (Lutins1 et Lutins 2)
L'accueil actuel des enfants se fait sur deux sites différents au sein du parc public de Montech.

Une structure (Lutins1) permet l'accueil de 18 enfants :

- La section des « bébés » (3 mois à 12 mois) qui se situe à l'étage,
 - La section des « moyens » (12 mois à 17/20 mois environ) au rez-de-chaussée.
-
- Au rez-de-chaussée :
 - 1 aire de jeux extérieure
 - 1 entrée avec vestiaires
 - 1 salle de jeux

- 1 salle de changes
- 1 dortoir
- *A l'étage :*
- 1 cuisine
- 1 salle de changes
- 1 salle de jeux
- 1 coin dédié aux repas
- 2 dortoirs

Une autre structure (Lutins 2) permet l'accueil de 32 enfants => La section des grands (de 17/20 mois à 4 ans)

- 1 entrée avec vestiaires
- 1 infirmerie /salle de change ouverte aux parents
- 1 salle de jeux
- 1 espace repas/ Activités
- 1 salle avec 4 plans de changes et toilettes enfants
- 4 dortoirs
- 2 toilettes adultes
- 1 bureau de la Directrice
- 1 salle du personnel
- 1 cuisine
- Des locaux techniques (buanderie...)

Le personnel est réparti dans chaque structure en deux équipes.

Chaque section reste autonome dans son fonctionnement et la directrice gère l'ensemble.

III.L'ACCUEIL

A. Un Accueil Adapté

✓ La Famille En Difficulté

La vie réserve parfois des moments difficiles (maladie, accident, chômage, séparation, isolement...). La famille peut se retrouver désemparée, démunie face à cet évènement. La prise en charge de son enfant dans l'urgence peut atténuer son désarroi. La famille peut se présenter spontanément ou être orientée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La Directrice est disponible, écoute leur demande, et dans la mesure du possible, propose une solution. Elle donne à l'équipe concernée les informations nécessaires à la prise en charge rapide de l'enfant.

✓ L'accueil De L'enfant Porteur De Handicap

Le handicap peut être à l'origine d'une maladie chronique ou génétique, d'une atteinte de troubles moteurs et/ou psychologiques ou de troubles sensoriels. Vivre avec une différence constitue une caractéristique personnelle de l'enfant handicapé, il n'en demeure pas moins un enfant comme tout autre, et il doit être accueilli en fonction de sa pathologie.

Selon les cas, la prise en charge de cet enfant peut se faire avec un Plan Accueil Individualisé (PAI) qui sera établi avec la famille et le médecin traitant. Ce projet validé par la directrice et le médecin référent de la structure permettra aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence si nécessaire à adopter. L'équipe observe l'enfant et reçoit les consignes pour favoriser son intégration.

La directrice, l'infirmière/puéricultrice sont garantes de sa prise en charge, elles orientent la famille, si besoin, vers des organismes extérieurs (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, Protection Maternelle et Infantile, kinésithérapeute, orthophoniste...). Cet accueil permet à l'enfant porteur de handicap de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : s'épanouir dans une structure Petite Enfance.

✓ L'Accueil En Partenariat

La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Le médecin de la PMI en charge du secteur, assure une visite annuelle de la structure où il évalue les bonnes conditions d'accueil de l'enfant (nombre et qualification des professionnels, sécurité des locaux, normes d'hygiène...).

Il veille avec la directrice au bon développement des enfants, et aborde les difficultés rencontrées par les familles. Il peut proposer des orientations de prise en charge et de soutien (intervention au domicile de la puéricultrice de secteur par exemple) en accord avec la famille.

La CAF et la MSA (Caisse d'Allocations Familiale / Mutualité Sociale et Agricole)

Les caisses sociales dont le but est d'apporter aide et soutien aux familles assurent un accompagnement financier. Leurs politiques nationales se déclinent dans les départements au plus près de la réalité de leurs ressortissants et des structures existantes.

✓ La Politique Petite Enfance De La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

le multi accueil Intercommunale constitue le lieu d'accueil de la toute petite enfance. Toute collectivité soucieuse du bien-être et de l'épanouissement de sa jeunesse ne peut délaisser ces prises en charges éducatives et sociales.

Le multi accueil et le RAM (Relai d'Assistantes Maternelles) de la communauté de communes participent à ce devoir républicain.

B. L'Accueil De L'enfant En Structure

Accueillir l'enfant, c'est mettre en place une situation de vie nouvelle tant pour l'enfant que pour la famille.

Accueillir l'enfant nécessite de prendre en compte l'importance des relations avec les parents. Les professionnels sont là pour établir une relation de confiance basée sur l'échange et le respect mutuel.

Nous soutenons la fonction parentale en laissant aux parents l'initiative des étapes du développement de leur enfant : diversification alimentaire, acquisition de la propreté, ...

L'équipe est dans la coéducation avec les parents.

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés qui permettent de créer un lien entre la maison et la structure.

Le premier contact avec la directrice constitue la première étape de la construction de ce lien.

Il se développe ensuite au cours de l'adaptation et chaque jour au sein du multi accueil.

✓ L'adaptation

L'arrivée à la crèche représente un changement, l'enfant doit se familiariser avec de nouvelles personnes, un nouveau lieu. Cela se fait de façon progressive afin qu'il établisse de nouveaux repères, facilitant ainsi la séparation.

La relation de confiance est l'un des objectifs du référent de l'enfant.

L'observation, l'écoute, le dialogue permet à chacun d'exprimer son ressenti, ses craintes dans un souci de respect réciproque.

Ce temps de rencontre avant l'entrée à la crèche est nécessaire pour que l'enfant et ses parents découvrent ce nouveau lieu et que les professionnels fassent connaissance avec l'enfant.

Pour ce faire, le Multi accueil propose une période d'adaptation obligatoire (même pour de l'accueil occasionnel) qui se déroule sur une semaine mais qui peut être prolongée et modulée en fonction des besoins. L'adaptation tiendra compte du rythme de l'enfant, de la disponibilité du parent et de l'adulte référent.

La première rencontre se déroule avec les parents. Un professionnel les accueille, leur présente les locaux, établit une fiche de renseignements sur laquelle figurent les informations concernant le rythme de vie de l'enfant. Nous pouvons ainsi grâce à ces informations approcher au mieux des habitudes familiales tout en respectant les contraintes de la vie en collectivité. Au fil de l'adaptation, l'enfant reste à la crèche sans ses parents une heure, puis deux heures associées à un repas pour petit à petit arriver à effectuer une courte journée.

Le professionnel référent de l'adaptation passe le relai aux autres membres de l'équipe et amène progressivement l'enfant à découvrir le lieu, les adultes et les autres enfants.

Cette période permet à l'enfant et à sa famille d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement du multi accueil. L'enfant ainsi mis en confiance, peut explorer ce monde nouveau.

L'objectif étant qu'à l'issue de l'adaptation l'enfant puisse aller avec tous les professionnels et éviter ainsi tout effet de dépendance à l'adulte.

La progression de cette période prépare l'enfant et ses parents à se séparer en douceur.

✓ L'accueil Journalier

Un professionnel se rend disponible pour accueillir l'enfant qui arrive. Il échange avec les parents afin d'assurer le suivi de l'enfant.

Les informations données sont très importantes et permettent aux professionnels de prendre connaissance de ce qu'a vécu l'enfant lors du temps passé à la maison. Ces informations sont notées sur une fiche de transmission propre à l'enfant afin que l'ensemble de l'équipe puisse les consulter. Tous les moments forts de la journée passés au multi accueil y seront en retour notés et retranscrit pour le départ de l'enfant le soir.

Dès l'accueil du matin, il est important que le parent mentionne la personne qui viendra chercher l'enfant le soir. Le professionnel peut ainsi anticiper et l'expliquer à l'enfant afin de le rassurer. La qualité du sommeil, du petit déjeuner, si l'enfant a eu de la fièvre ou si un médicament lui a été administré font aussi parti des informations essentielles à connaître pour la bonne prise en charge de l'enfant dans sa journée.

Une fois les informations recueillies, le professionnel accompagne l'enfant vers les jeux afin de l'aider à s'intégrer aux groupes.

Le doudou trouvera toute sa place dans ces moments car c'est lui qui fait le lien physique avec la maison d'où l'importance qu'il fasse l'aller/retour quotidiennement.

Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison et se sentir sécurisé lors de moments tels que la séparation mais aussi pendant le temps de repos. Sans ce lien, l'objet perd tout son intérêt car si le doudou reste au multi accueil, l'odeur imprégnée sera davantage celle de la structure et non plus celle de la maison. Dans le groupe, le doudou reste à disposition de

l'enfant afin qu'il puisse, s'il en éprouve le besoin, aller le chercher afin de se rassurer.

Le doudou doit être conforme aux exigences de la collectivité et être lavé régulièrement par la famille.

L'enfant ne pourra pas le garder pendant le temps de repas, d'activités encadrées ou lors de sortie dans le jardin.

IV. LES VALEURS EDUCATIVES QUI SOUS TENDENT NOS PRATIQUES

Aux Petits Lutins nous soutenons l'idée que chaque enfant est libre et autonome, que la présence d'un adulte est rassurante, qu'il faut favoriser les activités au grand air et donner de l'importance aux soins qui lui sont apportés. Des axes pédagogiques que l'on retrouve chez Emmi Pikler, pédiatre fondateur de « la maison » Loczy.

La parole vraie et bienveillante et également celle promulguée par Françoise DOLTO.

A. Assurer A Chaque Enfant Une Sécurité Physique Et Affective

La sécurité physique passe par l'achat de matériel et de produits qui respectent les normes en vigueur pour l'accueil du jeune enfant.

La sécurité affective s'installe par la mise en place de repères dans le temps et dans l'espace. Elle permettra à l'enfant de le soutenir dans sa séparation avec sa famille.

Nous proposons aux enfants un aménagement de l'espace qui sera stable, adapté et stimulant. L'enfant retrouvera jour après jour les mêmes objets, les mêmes personnes constituant ainsi des repères sécurisant.

Au sein du groupe des grands, chaque enfant fait partie d'un sous-groupe de 8 enfants en fonction de son Age. Cela va permettre à l'enfant de faire une activité adaptée à son développement et va lui donner un repère supplémentaire en restant avec les mêmes enfants qui composent le groupe.

Ainsi, l'adulte accompagne les enfants du temps de l'activité jusqu'à la sieste. Chaque enfant mange à la même table et dort dans la même chambre à chaque fois qu'il vient, avec les mêmes copains. Cela instaure une continuité et un repère sécurisant notamment pour les enfants qui ne viennent pas quotidiennement au multi accueil.

Afin d'accompagner l'enfant au mieux dans son quotidien, le professionnel dispose de deux outils indispensables, l'observation et la verbalisation.

L'observation permet à l'adulte de ne pas intervenir trop hâtivement auprès de l'enfant. Par exemple, lorsqu'il y a une situation de conflit entre deux enfants, l'adulte observe comment les enfants résolvent leur problème, intervient par la parole afin de les laisser trouver eux-mêmes les solutions et évite ainsi une intervention arbitraire de l'adulte.

C'est par l'observation que l'adulte va apporter une réponse adaptée aux besoins de l'enfant. En effet, cela lui permet de renseigner et d'interpréter une situation.

L'observation permet aussi aux professionnels de se rendre compte de l'évolution de l'enfant dans son développement, et dans sa relation avec autrui. Ils adaptent ainsi leurs interventions auprès de l'enfant. C'est aussi un moyen de prévention.

L'équipe pédagogique privilégie la parole comme outil essentiel à son travail. La parole qui rassure, qui apaise, qui pose des limites et accompagne l'enfant.

A travers la **verbalisation**, l'adulte va mettre des mots sur la situation et les émotions que peut ressentir l'enfant. Cela permet de rassurer l'enfant et la parole donne un sens à ce qu'il fait. Cette parole permet à l'enfant de dépasser certaines situations. Cependant, il est important de ne pas inonder l'enfant de paroles notamment lorsqu'il joue : ce qui représente un temps pour lui de découverte et d'intégration d'apprentissage.

B. La Socialisation

La crèche n'est pas uniquement un lieu de garde, c'est un lieu d'éveil qui va permettre à l'enfant de faire des découvertes et de communiquer avec d'autres enfants afin d'entamer un processus de socialisation.

La verbalisation, c'est-à-dire le fait de mettre des mots sur ce que l'enfant peut ressentir l'aide à accepter certaines situations de conflit. Les limites sont importantes pour l'apprentissage de la socialisation, l'enfant prend conscience qu'il n'est pas tout seul et qu'il doit composer avec ses camarades.

L'identité de l'enfant se construit avec la rencontre d'autrui. C'est par contact avec les autres, que l'enfant prend conscience qu'il existe des semblables à ses côtés, différents de lui. Au contact de l'autre, il va apprendre à se connaître, à affirmer son identité afin de trouver sa place au sein du groupe. L'imitation est un moyen pour lui de se construire et de grandir.

Cependant, la vie en collectivité implique des règles sociales. Ces règles pour le tout-petit peuvent être difficiles à accepter. Il doit renoncer à certains désirs et apprendre à patienter pour en réaliser d'autres. Il fait l'expérience de la frustration. Cette frustration (constante dans la vie de l'homme, petit ou grand) doit se canaliser et s'exprimer par la parole.

Afin d'encourager l'apprentissage de la socialisation, le professionnel favorise les échanges entre enfants à travers le jeu, l'imitation. Il valorise aussi les échanges entre enfants (ex : l'enfant qui console un camarade qui pleure ou un enfant qui aide un copain à mettre ses chaussons.)

A la crèche, l'enfant fait l'expérience de la collectivité et de ce fait, engage ses premiers pas vers la socialisation. Cependant, l'enfant au sein du groupe est pris en considération dans son individualité.

C. L'accès A L'Autonomie

« L'enfant qui obtient quelque chose par ses propres moyens acquiert des connaissances d'une autre nature que celui qui reçoit la solution toute faite » Citation d'Emmi Pikler.

Rendre l'enfant acteur de son développement afin de l'encourager sur le chemin de l'autonomie est une démarche de première importance. Pour cela, notre rôle n'est pas de faire à la place de l'enfant mais au contraire de le laisser réaliser ses gestes de la vie quotidienne ou de créer son jeu.

Cela commence par l'aménagement de l'espace (jeux à disposition de l'enfant, matériel adapté à celui-ci). Cet aménagement est pensé pour laisser l'enfant libre de circuler dans l'espace tout en étant sécurisé par l'attitude contenue de l'adulte.

L'adulte doit savoir montrer à l'enfant qu'il a confiance dans ses capacités à trouver lui-même les solutions. Cette démarche lui permettra de prendre confiance en lui et de comprendre qu'il peut résoudre seul certaines situations.

Les encouragements verbaux sont essentiels.

D. Le Respect Du Rythme Des Enfants

Chaque enfant est unique, il évolue à son rythme.

L'équipe pédagogique accompagne chaque enfant dans ses découvertes, dans le respect de sa dignité. Par exemple, afin de respecter le rythme de l'enfant, nous ne réveillons pas un enfant qui dort aux lutins 1 ou nous ne mettons pas un enfant aux toilettes tant qu'il ne le souhaite pas aux lutins 2.

Pour cela l'équipe s'appuie sur des outils essentiels que sont l'observation et l'écoute.

Lorsque l'enfant acquiert un rythme de vie régulier, basé sur le respect de son rythme biologique (sommeil, alimentation, développement...) il se sent en sécurité, gagne en autonomie et peut donc apprendre à cohabiter avec les autres en étant prêt à respecter de nouvelles règles de vie en collectivité.

E. Favoriser L'Egalite Des Chances Filles /Garçons

Depuis la loi du 08/07/2013, le Ministère de l'Education National rappelle l'importance de la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons au sein des apprentissages.

Dans « Le cadre National pour l'accueil du jeune Enfant » (03/2017) le Ministère des Familles, de l'Enfance et des droits des Femmes insiste sur la lutte contre les stéréotypes de comportements liés au sexe de l'enfant.

C'est pourquoi, au « Petits Lutins », dès son plus jeune âge, l'enfant se voit proposer des jeux et activités sans distinction de sexe. Cela afin de valoriser et encourager son potentiel émergent et renforcer ses valeurs et attitudes permettant la construction de l'estime de soi.

L'équipe, étant sensibilisée, doit permettre aux enfants d'acquérir une culture commune en favorisant les histoires évitant les stéréotypes et en encourageant tous les enfants de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt sans être freinés.

V. LES ACTIVITES

Jouer est la première activité de l'enfant.

Par le jeu, l'enfant apprend à se connaître, à comprendre, à se structurer, à s'affirmer et à se tester.

Au travers du regard bienveillant et protecteur du professionnel, l'enfant est encouragé à découvrir ses propres compétences sensori-motrices (découverte de la main, se retourner, préhension, premières sensations de plaisir différentes de celles vécues avec son parent...).

L'enfant va d'abord manipuler, puis imiter et ensuite expérimenter.

Chaque enfant a son rythme de développement et son propre centre d'intérêt.

L'adulte peut donner un sens aux jeux, aider l'imaginaire à se développer et ainsi permettre à l'enfant de se construire et découvrir le monde qui l'entoure.

Nous proposons les mêmes jeux aux filles et aux garçons.

Nous distinguons le jeu libre de l'activité encadrée.

A. Le Jeu Libre

Le jeu libre est l'activité que l'enfant choisit et mène à son rythme, selon ses intérêts et dont il décide de son plein gré du début à la fin.

Soutenu par le regard de l'adulte, celui-ci se montre disponible et accompagne l'enfant dans ses découvertes. L'enfant se sent rassuré, sécurisé et peut ainsi continuer son exploration. L'adulte se place en tant qu'observateur et veille à ne pas être intrusif dans le jeu de l'enfant.

C'est pourquoi des espaces suffisamment riches et variés sont aménagés dans chaque structure afin que l'enfant expérimente à son rythme ses propres jeux.

La salle principale chez les grands et les moyens est divisée en plusieurs parties où sont aménagés des coins de jeux symboliques (espace dînettes, poupées, jeux d'encastrement, voitures, animaux, espace calme avec des livres et des coussins, espace motricité avec le toboggan). Ces coins permettent à l'enfant de pouvoir jouer seul ou en compagnie de ses camarades.

Dans la section des bébés, les enfants disposent d'une salle de jeu où les jouets sont à leur disposition.

Il y a différents jouets qu'ils peuvent expérimenter, emboîter, cacher, mettre à la bouche...

Le jeu libre permet l'enrichissement de l'imaginaire, le partage avec les autres, la frustration et le respect des consignes (prendre soin de l'objet, le ranger...)

Cependant, le jeu a des règles et des limites, l'adulte va aider l'enfant à en comprendre le sens afin de mieux les intégrer. L'enfant ne peut pas faire n'importe quoi et l'adulte est là pour lui préciser ce qu'il peut faire ou pas. La présence éducative de l'équipe doit permettre à l'enfant d'accepter le groupe et ses limites

B. Du Temps Pour Rêver

Le multi accueil est un lieu extrêmement fatigant pour l'enfant. Son rythme n'est pas celui d'un adulte et il faut le respecter. « Ne rien faire » n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile car cela permet à l'enfant de développer sa créativité et son imagination. Il est donc primordial que l'enfant puisse avoir du temps pour rêver car observer, se poser et imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant.

C. Les Activités Encadrées

Les activités encadrées se font en petits groupes. L'animation est proposée et non imposée par la professionnelle qui donne des consignes. Si un enfant ne veut pas participer, il a le choix de rester en retrait, d'observer ses camarades, il peut aussi changer d'avis et participer à l'activité.

Les activités proposées peuvent être en lien ou pas, avec la thématique annuelle choisie par l'équipe en début d'année.

Il n'y a pas d'obligation de résultat de la part de l'enfant et nous privilégions la découverte et le plaisir à la productivité.

Les activités qui sont présentées aux enfants sont adaptées à leurs capacités en fonction de leur âge afin de ne pas les mettre dans une situation d'échec.

Différents types d'activités sont proposées :

✓ Activités De Manipulation

Cela correspond par exemple au transvasement de pâtes, semoule, eau, modelage (pâte à sel, pâte à modeler, pâte à la maïzena), à la peinture sur différents supports, au doigt, au rouleau, au pinceau, au bouchon, du collage, déchirer des papiers, faire des dessins...

A travers les *activités de manipulation*, l'enfant développe son imagination, sa créativité. Les créations des enfants sont régulièrement exposées, ainsi enfants et parents peuvent admirer le résultat.

Cependant, les activités ne sont pas réalisées dans le but de produire un résultat mais dans le but de satisfaire le désir de création de l'enfant.

L'enfant est libre de sa réalisation, il est acteur de ce qu'il réalise, ainsi il peut prendre conscience de ses capacités. L'adulte l'encourage et le valorise dans son effort.

✓ Activités D'expression

Ce sont par exemple des activités motrices, de la musique, les chansons, la relaxation...

Pour les activités d'expression, l'enfant peut se mettre en scène sur de la musique et peut aussi se mettre dans la peau de personnages (imitation). Cela favorise l'expression des émotions (colère, joie...) et permet de libérer des tensions. A travers les activités de motricité et les chansons, l'enfant

élabore son schéma corporel, cela lui permet de se situer dans l'espace, de prendre conscience de ses capacités motrices. Cela enrichit aussi son vocabulaire.

Des professionnels extérieurs pourront intervenir de manière occasionnelle ou régulière pour enrichir les pratiques et les projets de l'équipe (éveil musical, conteur...)

✓ Activités d'éveil

Ce sont par exemple les jeux d'encastrement, jeux de construction, les livres...

A travers le livre et la verbalisation l'enfant peut découvrir de nouvelles choses mais aussi mettre des mots ou expliquer certaines situations qu'il peut vivre (l'arrivée d'un petit frère, l'apprentissage de la propreté...).

En premier lieu dans la découverte du livre, ce qui intéresse le tout-petit, c'est l'aspect tactile, tourner les pages. Puis en grandissant, il découvre l'intérêt du livre à travers les images et le texte.

Pour la section des grands, une sortie 2 fois par mois est organisée à la Médiathèque intercommunale et la Ludothèque municipale de Montech. Ce partenariat a pour objectif d'apprendre aux enfants à marcher en ville en toute sécurité, de découvrir un nouvel espace à la fois de jeu et de lecture et de rompre le quotidien du multi accueil. Cela permet aussi de découvrir de nouveaux supports (cd, livre, jeux).

D. Les Jeux Extérieurs

Les jeux à l'extérieur sont primordiaux, ils permettent à l'enfant d'expérimenter des activités qu'on ne peut lui proposer à l'intérieur (courir, crier, jouer au ballon, écouter les bruits extérieurs). Cela permet aussi à l'enfant de libérer son énergie et de décharger ses tensions.

Les grands sortent quotidiennement, les moyens et les bébés autant que possible.

C'est pourquoi nous sollicitons les parents pour habiller leurs enfants de façon adaptée à la saison (bonnet, blouson, gilet, chapeau...)

L'équipe propose des jeux adaptés aux enfants en mettant à leur disposition vélos, bascules, poussettes...

Sortir les enfants leur permet de renforcer leurs défenses immunitaires. La lutte contre la sédentarité fait aussi partie du projet pour prévenir l'obésité. Une activité motrice est préconisée chaque jour.

L'équipe travaille également l'autonomie, l'enfant apprend à s'habiller et à se déshabiller seul, l'adulte propose son aide.

L'enfant présent dans la structure ne pourra être considéré comme « malade » c'est pourquoi même avec un rhume il lui sera proposé de sortir à l'extérieur avec le reste de son groupe.

Sur la structure des grands, un espace potager permet aux enfants de comprendre les éléments naturels et de les voir évoluer au fil des saisons. Un récupérateur d'eaux pluviales permet l'arrosage des plantations et dans le futur il est envisagé d'installer un compost afin d'y mettre les épluchures de fruits.

VI. LE REPAS

Manger est un besoin vital, mais aussi un plaisir oral. D'une relation de maternage au repas collectif, l'enfant traverse diverses étapes : le sevrage, la découverte du goût, des odeurs, du toucher, l'apprentissage à la cuillère. Il est important de présenter le repas de façon positive tout en laissant à l'enfant, la possibilité de ne pas aimer, de ne pas vouloir toute la quantité préparée et, à contrario, de ne pas assouvir une réaction d'alimentation excessive. Au sein des deux structures, le repas est abordé en respectant l'âge et la maturité de l'enfant.

Les parents informent les professionnelles de tout changement d'alimentation de l'enfant ou de difficultés diverses (allergies, refus...). L'équipe est à même de donner des conseils, en maintenant le dialogue ouvert.

Le temps du repas est un moment de plaisir, d'échange entre les enfants et le personnel, cela représente en premier lieu, un besoin vital. C'est un moment convivial où l'enfant goûte de nouveaux aliments. Ainsi les personnels doivent être présents et disponibles au moment du repas ; il est accordé aux agents qui n'ont pas de journée coupée la fourniture gratuite du repas pour nécessité de service.

En aucun cas, nous ne forçons les enfants à manger ou à finir leur assiette, nous les incitons plutôt à goûter les aliments. Le repas doit rester un moment de plaisir et de découvertes, non une contrainte.

C'est aussi un moment d'apprentissage des règles (rester assis, respecter le repas de ses camarades, apprendre à attendre que les autres enfants aient terminé avant de passer à la suite).

La structure propose des menus équilibrés et adaptés à l'âge des enfants qui sont établis par une nutritionniste et qui sont affichés dans chaque structure à la semaine.

Le repas du petit enfant doit répondre à ses besoins nutritionnels. Il est préparé en respectant les conditions d'hygiène (préparation, conditionnement, transport, remise en température).

Le prestataire est une cuisine centrale. Celui-ci respecte dans l'élaboration des menus, les recommandations du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé).

Les collations de l'après-midi sont toujours composées :

- D'un produit laitier (yaourt, fromage, petit suisse ...),
- D'un produit fruitier (fruits secs, frais, jus ...),
- D'un produit céréalier (pain, biscottes, gâteaux, ...).

Trois types de menus sont proposés aux enfants, qui tiennent compte de leur âge et de leur développement :

- Menu mixé fluide,
- Menu haché,
- Menu « petits morceaux ».

Dans le cadre de la prévention de l'obésité nous favorisons des aliments sains sans trop de sucres et de graisses.

L'INPES (l'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé et le REPOP (REseau de Prévention de l'Obésité en Pédiatrie) invitent les professionnels de la petite enfance à être vigilant sur les bonnes pratiques alimentaires, c'est pourquoi nous ne donnons plus de collation le matin car l'enfant doit arriver en ayant déjeuné.

A. La Section Des Bébés

Pendant la période de diversification alimentaire, les parents doivent fournir le repas et/ou le lait maternisé. Seuls des repas industriels pourront être amenés dans leurs emballages originels. Les boîtes de lait devront être non ouvertes. Nous attendons que les parents introduisent les nouveaux aliments. Durant cette étape, les parents indiqueront chaque aliment introduit progressivement. Les biberons de lait et d'eau sont fournis par les parents également, ainsi l'enfant peut retrouver la même tétine qu'à la maison et le même contenant. Pour les mamans qui allaitent encore au moment de l'entrée en crèche, il est possible de fournir leur lait (dans des conditions rigoureuses d'hygiène). Le sevrage n'est nullement obligatoire et cette relation privilégiée est favorisée.

Une fois la diversification alimentaire mise en place, la crèche prend en charge les repas des enfants.

Les enfants prennent le repas en fonction de leur rythme biologique.

Il n'y a pas d'heure fixe, le repas se fait en fonction de l'intervalle nécessaire entre chaque biberon.

Lorsque l'adulte s'installe pour donner le biberon à un enfant, il veille à ce que ce soit dans un endroit calme afin que cela soit un moment privilégié.

Pour les enfants qui sont un peu plus âgés, ils sont installés dans des chaises hautes et c'est un adulte qui donne à manger à l'enfant, en attendant que l'enfant acquière de l'autonomie pour commencer à manger seul.

B. La Section Des Moyens

Pour le groupe des moyens, le repas est prévu à 11h30.

Si l'enfant dort à l'heure du repas, il mangera à son réveil. Il en est de même pour le goûter, sauf si le parent arrive alors que l'enfant dort encore.

Les enfants se nettoient les mains, avec l'aide de l'adulte, avec des gants avant et après le repas.

Le repas est un moment individualisé, où l'adulte établit une relation privilégiée avec l'enfant.

Les enfants sont installés à table (par petit groupe de 5 maximums avec un professionnel) et l'adulte se montre disponible. Il les encourage à manger seuls afin qu'ils accèdent à leur autonomie. Bien sûr, il intervient lorsque l'enfant a besoin d'aide pour terminer son repas en prenant une seconde cuillère pour lui donner à manger par exemple.

C. La Section Des Grands

Un temps calme précède le temps du repas après les activités et le jeu libre. Cela permet ainsi à l'enfant d'être plus disposé pour le repas.

Les enfants vont à la salle de changes par groupes de 8 maximums pour se laver les mains au lavabo. Chaque groupe s'installe à sa table habituelle.

Un adulte est présent à chaque table pour servir et aider, si l'enfant en a besoin. L'enfant choisit sa place et met sa serviette, seul. Nous lui proposons également de débarrasser son couvert afin de favoriser son autonomie.

Lorsque l'enfant est en âge de manger seul, l'adulte laisse faire l'enfant et l'aide à terminer si nécessaire. Il est important pour son autonomie, qu'il soit acteur au moment des repas, que l'adulte ne fasse pas à sa place.

A la fin du repas, chaque enfant se lave les mains et le visage avec un gant de toilette.

Pour le temps du goûter se sont les enfants qui partent le plus tôt qui vont goûter à 15h30 et les suivants à 16h.

VII. LE CHANGE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

Les soins corporels sont des moments de relations privilégiées, source de repères, d'échanges au niveau sensoriel, affectif et langagier entre l'enfant et la professionnelle.

La parole accompagne les gestes de l'adulte afin de maintenir une distance, mais aussi de stimuler l'enfant au niveau moteur, découverte et prise de conscience de son corps.

Afin de respecter la pudeur et l'intimité de l'enfant, plusieurs éléments entrent en jeu :

- Chaque toilette est séparée par une cloison,
- Le professionnel doit être dans une relation individuelle lors du change,
- L'équipe vérifie si l'enfant a fait une selle dans l'espace de change et non au milieu de la salle de vie,
- Les stagiaires qui seront présents sur une période courte ne sont pas autorisés à effectuer un change,
- Pas de change s'il y a la présence d'une tierce personne dans la salle en dehors du professionnel (parent, visiteur, agent technique...).

Les enfants sont changés régulièrement dans la journée et autant de fois que nécessaire.

Le matériel utilisé est jetable (papier, gant, coton...), les produits d'hygiène et les couches sont conformes aux exigences et fournis par la structure.

Pour les plus grands, c'est le début de l'autonomie corporelle : nous l'encourageons dans son désir et plaisir à faire « tout seul », (s'habiller, se déshabiller, mettre et retirer les chaussons...)

Après chaque passage aux toilettes, l'enfant se lave les mains.

L'apprentissage de la propreté est réalisé par le parent dans un premier temps et une fois acquis, suivi par le professionnel au sein de la structure.

Les toilettes ne doivent être proposées que lorsque l'enfant a acquis une maturité physiologique, neurologique, musculaire (maîtrise des sphincters) et une affective : grandir, se détacher, s'identifier.

Il est important que le retrait de la couche s'effectue en cohérence avec les parents afin d'avoir la même attitude, et que cela se fasse de façon progressive, au rythme de l'enfant.

L'adulte doit, dans sa démarche, être conscient que c'est aussi pour l'enfant l'occasion de jouer sur les limites, l'affectif, et cela afin d'être capable de poser une règle à cet instant.

Se maîtriser, faire tout seul, faire plaisir, autant de pas vers l'autonomie. C'est une période marquée par des moments d'évolution, de régression aussi, qu'il faut savoir accepter, évoquer et reconnaître.

Le professionnel peut être amenée à constater diverses anomalies liées au change (érythème fessier, boutons, selles anormales...), et peut conseiller les parents.

L'enfant doit arriver le matin au multi accueil en étant habillé pour sa journée et la couche propre.

Une salle de change est mise à disposition des familles sur chacun des groupes si besoin.

VIII. LE SOMMEIL

Le sommeil est une étape importante. En effet, c'est un besoin physiologique nécessaire à l'équilibre de l'enfant et qui permet la libération de l'hormone de croissance. C'est un moment qui peut être difficile car s'abandonner au sommeil à la crèche représente une seconde séparation et peut être source d'anxiété pour l'enfant. D'où l'importance de bien préparer ce moment.

A. Le Groupe Des BébéS Et Des Moyens

Les enfants sont couchés en fonction de leur rythme biologique. A cet âge, bien souvent, les enfants ont besoin de plusieurs siestes par jour. Lorsque l'enfant montre des signes de fatigue, le professionnel le prépare pour aller dormir.

Dans cette section, nous disposons de trois chambres et des baby-phones sont installés dans chacune d'entre elles.

Pour les enfants qui n'ont pas dormi le matin, la sieste vient après le repas.

Un adulte reste dans la chambre si nécessaire, le temps de l'endormissement.

Les enfants ne sont pas réveillés, ils se réveillent à leur rythme et peuvent être recouchés après le goûter s'ils en manifestent le besoin.

Pour que l'enfant ait un repère, sa place est fixe dans le dortoir et il se couche toujours dans le même lit avec son doudou et sa sucette.

Une gigoteuse appartenant à l'enfant sera demandée dès l'arrivée au multi accueil et devra être récupérée afin d'être nettoyée périodiquement par la famille.

B. Le Groupe Des Grands

Après le repas, c'est le moment du déshabillage en petits groupes pour favoriser le calme et être disposé à aller dormir. Là aussi, nous sollicitons l'enfant se déshabiller seul, en lui apportant notre aide si nécessaire, afin d'encourager son autonomie.

C'est le même adulte qui a pris le groupe d'enfants en charge au repas, qui les accompagne pour l'endormissement.

L'adulte explique que c'est le moment d'aller se coucher, il raconte une histoire ou fait écouter une musique douce. Ces rituels sont très importants pour l'enfant afin de le rassurer et de le mettre dans un climat de confiance pour aller dormir.

L'enfant a sa chambre et dort toujours dans le même lit avec son « doudou » et sa sucette s'il en possède. Le professionnel reste tout le temps

de l'endormissement auprès des enfants, il représente un repère affectif sécurisant. Il y a également un baby phone dans chaque chambre.

Dans la section des grands, le temps de la sieste est prévu après le repas. Cependant, si un enfant manifeste des signes de fatigue dans la matinée, afin de respecter son rythme, il peut être couché.

A 15h30 l'ensemble des enfants sont réveillés afin de pouvoir commencer à goûter.

Selon la saison nous proposons aux plus grands de dormir avec une couverture fournie par la famille qui sera également récupérée de façon périodique pour être lavée par les parents.

Selon l'âge de l'enfant nous lui proposerons un lit à barreau ou un lit bas

✓ **Journée Type Groupe Des Bébés/Moyens**

7h30 - 8h30	L'Accueil de tous les enfants se fait au rez-de-chaussée avec deux responsables. Les enfants sont accueillis en priorité par la professionnelle qui va s'occuper du groupe du jour pendant que l'autre professionnelle leur propose des jeux libres en surveillance.
9h00	Séparation des sections, les bébés vont en haut.
9h15	Les enfants et les professionnelles commencent à ranger la salle de vie des moyens.
9h30 - 9h45	Temps des chansons : une fois que tous les enfants sont présents une professionnelle commence par la même chanson pour se dire bonjour et présente tous les enfants et les adultes du groupe, puis d'autres comptines sont chantées. On termine en présentant l'activité du matin chez les moyens.
9h45 - 10h15	Changes et couchers selon l'heure du réveil ou de l'arrivée.
10h15 - 11h15	Début des jeux libres ou activités dirigées pour les plus grands avec un petit groupe de 5 enfants maximum pendant que les autres sortent dans le jardin et inversement.

11h30 - 12h15	Nettoyage des mains aux gants. Chez les moyens, chaque table se compose de 4 à 5 enfants avec une professionnelle et au maximum 2 enfants mangent en chaise haute avec une autre professionnelle. Chez les bébés l'heure du repas se fixe en fonction de la sieste ou du biberon. Sur ce groupe, ils prennent les repas dans un transat ou dans une chaise haute en fonction de leur âge et le biberon dans les bras.
12h15 - 12h30	Jeux libres dans la salle de vie.
12h30	Temps de change et préparation pour la sieste. Départ des enfants à mi-temps.
12h45 - 13h15	Sieste des enfants.
14H - 15H30	Réveils échelonnés de la sieste, les enfants sont changés et des jeux libres leurs sont proposés.
15h30	Goûter, même configuration qu'au repas de 11h30.
16h	Premier départ des enfants, accueil des familles. Pour ceux qui restent, activités libres dans la salle de vie ou au jardin et change de l'enfant en fonction des besoins.
18h30	Fermeture de la structure.

✓ **Journée Type Groupe Des Grands**

7h30 - 9h30	Début des accueils. Les enfants sont accueillis par une professionnelle pendant que l'autre professionnelle leur propose des jeux libres sous surveillance.
9h20	Temps de rangement des jeux dans la salle de vie par les professionnelles et les enfants.
9h30	Temps des chansons : une fois que tous les enfants sont présents, une professionnelle commence par la même chanson pour se dire bonjour et présente tous les enfants et les adultes du groupe, puis d'autres comptines sont chantées. On termine en présentant les activités du matin. Ensuite composition des groupes avec la professionnelle de référence.

9h50	Temps de change par petit groupes de 3 enfants maximum.
10h	Début des activités encadrées avec un groupe de 8 enfants maximum et la professionnelle référente pendant que les autres enfants sortent dans le jardin et inversement ou jouent en jeux libres (dinettes, voitures, poupées, jeux d'encastrement, animaux ...).
11h	Arrêt des activités et passage aux toilettes ou changes + Jeux libres pour les autres enfants Temps calme avec chansons et histoires.
11h30	Lavage des mains au lavabo. Tous les repas sont pris en même temps. Les enfants sont répartis par groupe et par table. Chaque table se compose de 8 enfants maximum avec la professionnelle en charge du groupe. La table est fixe mais les places restent au choix des enfants.
11h40	Début du repas.
12h15	Temps de jeux libres.
12h30 - 13h15	Départ des enfants à mi-temps. Temps de change et préparation pour la sieste (2 professionnelles restent en permanence dans la salle de change).
13h30	Tous les enfants sont dans leurs dortoirs. Une professionnelle reste tout le long de la sieste en surveillance.
14h30	Réveil échelonné selon le sommeil de l'enfant. Les enfants sont changés et des jeux libres leurs sont proposés sous la surveillance d'une professionnelle.
15h30	Réveil des derniers enfants.
15h40	Goûter.
16h	Deuxième goûter proposé pour le reste des enfants. Premiers départs des enfants, accueil des familles. Pour ceux qui restent, activités libres dans la salle de vie ou au jardin et change en fonction des besoins.
18h30	Fermeture de la structure.

IX. PARTICIPATION DES FAMILLES AUX TEMPS FORTS

Une réunion de présentation de l'équipe et de la structure a lieu en début d'année scolaire. Celle-ci présentera l'organisation et le travail effectué au multi accueil.

Par ailleurs, d'autres manifestations sont organisées avec les parents : Noël, Carnaval, fête de fin d'année en juin.

Parents et professionnels se retrouvent autour des enfants, partagent un moment de plaisir où chacun peut prendre une place. L'objectif est de créer du lien social entre les familles et de favoriser les échanges avec l'équipe.

Ce sont des moments riches d'émotions vécus et partagés par les enfants en présence des adultes qui les accompagnent au quotidien.

X. CONCLUSION

Ce projet pédagogique permet de fixer les aspects importants dans nos pratiques. Il est utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouvel employé ou stagiaire et proposé à la lecture aux familles.

Il peut être évalué chaque année car le domaine de la Petite Enfance est en constante évolution et l'équipe est dans le souhait de fournir un travail de cohérence et de qualité dans l'accueil du jeune enfant et de sa famille.